



## NORVILLE INFOS

Mars 2023-2

### Informations municipales :

#### Cérémonie du 8 mai :

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants vous donnent rendez vous à la mairie le **lundi 8 Mai à 11h00** pour la manifestation du souvenir au Monument aux Morts. Les enfants désirant venir chanter la Marseillaise seront les bienvenus.

A l'issue de cette commémoration, il sera procédé à la remise de diplômes du travail. Un vin d'honneur viendra clôturer cette manifestation.

#### Campagne de fauchage :

A partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai, la campagne de fauchage organisée par Caux Seine Agglo va démarrer sa 1<sup>ère</sup> passe sur l'ensemble du village. Afin d'éviter d'endommager les coffrets électriques, les compteurs à eau, ou les bordures d'entrée, nous vous conseillons d'en débroussailler les contours de façon à en améliorer la visibilité.

#### Respect de l'environnement :

Nous vous rappelons que les dépôts de déchets sauvages sont interdits y compris les déchets végétaux en particuliers (branchages, gazon, feuilles mortes etc) et en particulier dans les falaises aux abords des voiries.

Pour information, la déchetterie de PJ2s située à proximité est ouverte tous les jours, y compris le samedi et y accepte la grande partie des déchets concernés.

#### CCAS :

Une fête de la famille (parents, grands-parents et enfants) sera organisée le **3 juin 2023** à partir de 17h30 sous le préau de l'école

- Un cadeau de bienvenue sera remis aux nouveaux nés (naissance entre le 2 mai 2022 et le 15 mai 2023). Afin d'organiser cette manifestation, merci de bien vouloir s'inscrire en mairie avant le 24 mai 2023.
- Ce même jour, les collégiens Norvillais (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) présents se verront remettre 2 bons loisirs : bowling, cinéma.

#### Commission des jeunes :

La commission des jeunes organise le 14 mai à partir de 14h un tournoi de foot réservé pour les enfants de la commune âgés de 6 à 16 ans. Ce tournoi sera organisé au profit du Téléthon.

Les inscriptions peuvent se faire en individuel ou en équipe (5 ou 7), la date limite est fixée au 5 mai, les bulletins sont disponible en mairie ou sur le site internet « norville@fr »

#### Divers :

Le pique-nique communal aura lieu le 11 juin 2023, reprenez cette date dès maintenant (le prochain « Norville infos » vous donnera en détail son déroulement).